

PEYRELEVADE

N° 853

L'ÉDITO

Informations municipales

Camping

Après avoir repris le camping en régie municipale l'été dernier, nous avons décidé d'en confier la gestion à un prestataire spécialisé.

Par l'intermédiaire de Corrèze Tourisme, nous avons été mis en relation avec la société Onlycamp qui gère une cinquantaine d'anciens campings municipaux partout en France, principalement en zone rurale, dans le même état d'esprit « nature » que le notre.

Pour cette saison, nous avons signé un contrat d'un an que nous espérons renouveler par la suite. Il permet de cadrer la répartition des charges entre Onlycamp et la commune et d'acter le versement d'un loyer équivalent à 10% du chiffre d'affaires du camping.

Compte tenu de leur savoir-faire notamment en matière de commercialisation (visibilité, diffusion, réseaux...) et grâce à leur centrale de réservation qui fonctionne toute l'année, nous pensons que ce partenariat permettra de développer la fréquentation du camping.

Cantine scolaire

Afin d'améliorer le fonctionnement de la cantine (service, surveillance...), nous sommes intervenus auprès des enfants pour relire avec eux les règles élémentaires de fonctionnement de ce lieu de vie collectif. Ils ont largement partagé le constat qu'il y avait trop de bruit et trop de chahut pendant le temps de repas.

Pour renforcer l'équipe en place, nous avons embauché une personne supplémentaire pour 6h/semaine réparties sur 4 jours, en la personne de Julie..., qui occupe un poste d'accompagnante des élèves en situation de Handicap au sein de l'école et qui était disponible sur le temps des repas.

Avec Audrey et Michèle, il y a donc 3 adultes chargés de la surveillance, du service et de l'accompagnement des enfants sur le temps du repas. Le cantinier peut quant à lui se consacrer pleinement à la préparation des repas.

Enfin, nous avons réaménagé l'espace et les tables dans la cantine en mélangeant les enfants par âge, à la fois pour casser certaines dynamiques de groupe mais aussi pour favoriser l'entraide entre les grands et les plus petits. Dorénavant c'est le personnel qui décide du positionnement des enfants dans la cantine et non l'inverse.

L'ambiance pendant le temps de repas s'est donc nettement améliorée et nous comptons également sur la participation des parents pour bien relayer les règles de fonctionnement de la cantine auprès de leurs enfants.

Logements Coprod rue du pré bas

Le chantier de construction des 6 logements locatifs de la Coprod touche à sa fin puisque la réception des travaux est prévu pour le mois de juin. Nous rappelons que ces logements seront proposés en priorité à des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie et qu'un lien avec la maison de retraite sera mis en place.

Le montant des loyers s'élèvera de 360 à 400€ pour les logements T2 et de 420 à 450€ pour les logements T3.

Les dossiers peuvent être retirés en mairie ou directement auprès de la Coprod.

INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

Décès :

-de Sabine PEYRAT, le 30 janvier 2025 à Limoges, à l'âge de 47 ans, célibataire, domiciliée chemin du Puy Chabrol

-de Jean CAUNET, le 13 février 2025 à Ussel, à l'âge de 90 ans, époux de Christiane COMBAUDON, domicilié à Neuville

REMERCIEMENTS



« Toute la famille de Sabine, vient remercier les personnes pour leur accompagnement et leurs témoignages chaleureux dans ce triste moment. Dans notre chagrin, nous tenons à vous dire merci à tous, merci pour elle. »

CIMETIÈRE

RÉUNION PUBLIQUE SAMEDI 8 MARS à 10 heures Salle des banquets

La population est invitée à une réunion publique dans le but de recueillir vos attentes, et suggestions d'aménagements sur l'écriture d'un règlement interne du cimetière communal :

- Plan de cimetière
- Aménagements
- Travaux à réaliser
- Règles de concession
- ...

SERVICES COMMUNAUX

À LOUER

APPARTEMENT F3 NON MEUBLÉ Route du Rat, situé dans le bourg de Peyrelevalde

Situé au 2ème étage, surface estimée de 80 m² comprenant :

- 2 chambres
- 1 salle de bain avec baignoire
- 1 WC indépendant
- 1 cuisine
- 1 séjour / salle à manger
- 1 cave et 1 garage

Petit jardin commun avec le locataire du 1er étage

Chauffage électrique

PRIX : 330€ / mois

Contact : Mme FOURNET au 06.33.16.01.58

RECENSEMENT DES JEUNES

MINISTÈRE DES ARMÉES

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

C'est obligatoire!

Instagram: @armees.jeunesse
 LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
 X: @OSNJeunesse
 YouTube: @SArmes



Services techniques
Urgences uniquement
(services des eaux,
sécurité, biens publics)
06.35.18.95.25



Secrétariat de mairie
Du lundi au jeudi
8h30-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi 8h30-12h30
05.55.94.73.13



Passeport & CNI
Mercredi &
vendredi
14h-17h30
**sur rdv
uniquement**

ESPACE FRANCE SERVICES

L'heure du bilan



**France
services**

Depuis son ouverture en juillet 2021, l'espace France services a accueilli plus de 1 100 usagers pour 3 265 accompagnements. En 2024, 941 accompagnements ont été réalisés pour 791 rendez-vous. Ces chiffres révèlent la nécessité du besoin d'accompagnement dans les démarches administratives, à l'ère du tout numérique.



Avec l'installation d'un dispositif de recueil d'empreintes en mars 2023 les démarches liées aux demandes de cartes d'identité et passeport occupent la première place du podium, devant les demandes d'immatriculation et les démarches liées aux impôts.

Vous êtes aussi nombreux à venir régulièrement pour faire vos photocopies ou utiliser l'ordinateur en accès libre.

TOP 3 DES THEMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENTS

Depuis 2024 le bouquet France Services s'est agrandi avec deux nouveaux partenaires : l'URSSAF et les chèques énergie.

Nous vous rappelons qu'il est **primordial** de **prendre rendez-vous** pour réaliser vos démarches, pour cela contactez nous au 05.55.94.73.13 ou par mail à l'adresse : peyrelevade@france-services.gouv.fr Un agent vous indiquera la liste des documents nécessaires à la réalisation de vos démarches.



Pour les rendez-vous de cartes d'identité vous devez impérativement prendre rendez-vous les mercredis ou les vendredis après-midis.

Plateforme de réservation en ligne sur le site de la mairie de Peyrelevade : www.peyrelevade.fr



**France
services**



**Quelles démarches
allons-nous faire
aujourd'hui ?**

Les conseillers France Services sont formés pour vous accompagner à la réalisation de certaines démarches administratives. Voici quelques exemples pour les 12 partenaires nationaux.



Les services publics proches de vous, **proches de chez vous.**

france-services.gouv.fr

COMMENT FAIRE UNE CESSION DE VEHICULE ?



L'enregistrement de cession d'un véhicule fait partie des étapes incontournables lors de la vente ou du don d'une voiture. Cette démarche administrative vise à officialiser le transfert de propriété et à protéger l'ancien propriétaire de toute responsabilité future liée au véhicule.

Obligatoire et encadrée par la loi, elle permet d'actualiser le fichier national des immatriculations. En effet, dès la vente ou le don vous avez **15 jours** pour déclarer la cession de votre véhicule (article R332-4 du code de la route).



L'enregistrement de cession protège l'ancien propriétaire de toute responsabilité liée au véhicule après la vente. Une fois la cession déclarée, le vendeur est dégagé de toute responsabilité en cas d'infractions commises par le nouveau propriétaire. Réception de contraventions automatiques, autres infractions routières... Tout ce qui survient après la vente n'est plus de la responsabilité du vendeur. En cas de non-déclaration, l'ancien propriétaire risque de continuer à recevoir des amendes et d'être tenu responsable des actes du nouveau propriétaire.

Les étapes pour enregistrer la cession d'un véhicule :

1. Préparation des documents nécessaires à savoir :

- le **certificat de cession** (Cerfa n°15776*01) rempli et signé par le vendeur et l'acheteur
- le certificat d'immatriculation (**carte grise**) devra quant à lui être **barré** et signé par le vendeur avec la mention « vendu le ... »

2. Déclaration de cession en ligne

La déclaration de cession doit être effectuée **en ligne via le site de France Titres (ANTS)**. Pour ce faire, le vendeur doit se connecter à son compte France Titres ou en créer un. La connexion est également possible via le dispositif « France Connect ». Une fois connecté, un formulaire en ligne sera à remplir avec les données renseignées sur le certificat de cession.

3. Communiquer le code de cession

Une fois la démarche en ligne finalisée, un **code de cession** apparaîtra. Attention notez-le bien ! **Ce code sera à donner à donner à l'acheteur** afin que celui-ci puisse rapidement effectuer la demande de certificat d'immatriculation à son nom.



SIMPLIMMAT : l'application officielle de l'Etat qui permet de faire ses démarches de carte grise en temps réel et de façon dématérialisée, instantanée et pratique !

Vous rencontrez des difficultés ?

France Titres est l'un des douze partenaires de France Services. Vous pouvez être accompagné dans cette démarche par nos conseillères.

Espace France Services Peyrelevalde :
05.55.94.73.13

AGENDA DU MOIS DE MARS

Pour l'arrivée du printemps...

Vide ta chambre !

Gratifieria
des P'tits Bouts**11
MARS**

15H30 À 18H30

MAISON DES
ASSOCIATIONS
A PEYRELEVADEVenez déposer vos affaires mardi 4 mars
ou le jour même et repartez avec ce qui vous plaît !Infos : contact@lesptitsbouts19.fr ou 06.18.65.15.48

PEYRELEVADE
SAMEDI 15 MARS
À PARTIR DE 19H30, SALLE DES BANQUETS

3^{ÈME} SOIRÉE
ST PATRICK

Steak de biche
OU CUISSE DE POULET

*Gratin
Fromage
Dessert*

SUR RÉSERVATION PAR SMS AU 06 69 51 41 48

18€
9€ -12 ANS

REPAS CUISINÉ PAR NOS SOINS !

BUVETTE

TOMBOLA

IPMS NE PAS JETER SUR LA VOIR PUBLIQUE

**Médiathèque
Marcelle
Delpastre**Le **26 mars 2025**, à partir de
17 heures, ne prévoyez rien !

On vous attend à la médiathèque Marcelle Delpastre, pour bavarder autour d'une tasse de thé (ou autre) Mars étant, le mois de la FEMME nous évoquerons la place de la FEMME dans la littérature moderne.

LES PTITS BOUTS



Les Mini P'tits Bouts ce sont des ateliers variés pour s'enrichir, se sentir soutenu dans vos premiers pas sur le chemin de parents, et faire des rencontres. Animés par Sophie et Anna, avec leur plus grande bienveillance. Ils ont lieu au local des P'tits Bouts, pour découvrir un espace conçu pour les enfants et leurs parents.

Maison des Associations à Peyrelevade, contact et inscriptions :
06.18.65.15.48 contact@lesptitsbouts19.fr

**Je porte mon bébé**

Découvrir les bienfaits du portage, les différentes façons de porter son enfant de manière physiologique. Un atelier pratique pour essayer et trouver son mode de portage idéal : à bras, sling, écharpe, porte bébé... Pour débuter en toute sécurité.

Judi 20 mars
10h à 12h**Eveil et Signes**

Utiliser les signes associés à la parole pour permettre à votre enfant de se faire comprendre avant d'avoir acquis le langage, c'est une aventure extraordinaire ! Un atelier pratique et ludique.

Judi 17 avril
10h à 12h**Partons en balade**

Besoin d'aide pour revoir un nouage ou passer votre enfant au dos, un mini atelier pour s'équiper et hop, partons en balade à la découverte des landes et tourbières de Peyrelevade ! Ouvert à tous.

Dimanche 13 avril
à 14h00

THÉÂTRE

Les compagnons de la Rozeille

présentent pour la saison 2025

L'Amour encore et encore ...

Peyrelevade—salle des fêtes
Samedi 29 mars 2025—20h30

REPAS DE AÎNÉS

Offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune. Il aura lieu le **samedi 22 mars à 12h à l'hôtel-restaurant Ardesia**. Les personnes désirant participer peuvent s'inscrire directement au secrétariat de mairie ou envoyer le coupon ci-dessous.

Bulletin d'inscription au repas des aînés

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Participera·ont au repas des aînés le samedi 22 mars 2025

Transport souhaité : oui non

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie 55 rue du Limousin 19290 PEYRELEVADE
Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 05.55.94.73.13 ou courriel : mairie@peyrelevade.fr